Bavilliers

LISTE DES DÉLIBERATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS DE LA SÉANCE DU 27 JUIN 2023

Article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales : «Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe».

Délibération n° 23/027 Approbation du procès-verbal de la précédente réunion

Délibération n° 23/028 Opérations financières

Délibération n° 23/029 Convention attributive subvention Fonds d'Aides aux Communes – GBCA

Délibération n° 23/030 TLPE Tarifs applicables au 1er janvier 2024

Délibération n° 23/031 Locations de salles : caution permettant de couvrir les frais de nettoyage

Délibération n° 23/032 Réfèrent déontologue des élus adhésion AMF

Délibération n° 23/033 Motion contre fermeture de la 6ème classe à l'école maternelle et le retrait du demi-poste à l'école élémentaire

Affiché le : 30 JUIN 2023

Le Maire,
Eric KOEBERLÉ

MAIRIE de BAVILLIERS

erger-Levrault (1309)